

FO

HAUTE-SAVOIE

Trimestriel de l'Union Départementale des Syndicats CGT-Force Ouvrière de Haute-Savoie / Juillet 2012

Chers camarades,

Vous l'attendiez, le voici ! Avec un peu de retard certes, mais ainsi s'exprime le quart d'heure savoyard... Le Journal de l'UD revient pour un nouveau numéro avec une maquette toute neuve et de quoi prendre le pouls syndical de notre région : l'idéal pour emmener à la plage ! Bien sûr, il est encore largement amené à s'améliorer, et chacun d'entre-vous est invité à participer à son élaboration. Envie de faire partager votre action ou de faire connaître votre syndicat ? A vos plumes...

SOMMAIRE

- 1 **Agenda**
- 2 **Actualités sociales**
- 4 **Dossier : Tefal**
- 6 **Vie des Syndicats : le Conseil Général**
- 8 **L'AFOC communique**
- 10 **Vie de l'UD**



AGENDA

JEUDI 13 SEPTEMBRE à 18H30

MEETING DE RENTREE avec Philippe PIHET
Secrétaire Confédéral chargé des Retraites



Salle des papeteries,
Avenue de la République,
Rond point face Direction du travail, Cran-Gevrier

"J'espère que chacun pourra prendre des vacances bien méritées, et des forces pour repartir de bon pied à la reconquête des droits. Tous les militants et adhérents Force Ouvrière sont invités à participer à ce meeting où Philippe PIHET, Secrétaire Confédéral en charge des retraites nous donnera les analyses de Force Ouvrière en cette rentrée. Bien entendu, chacun pourra intervenir, poser des questions dans le cadre du libre débat qui nous anime tous à FO. Nous terminerons la soirée autour d'un buffet amical et fraternel."

Alain COLLARD
Secrétaire Général

FORCE OUVRIERE HAUTE-SAVOIE

Rédaction-Administration :
UD-FO Maison des Syndicats
29, rue de la Crête
74960 Cran-Gevrier
Tél 04 50 67 40 15 Fax 04 50 67 19 45
udfo@force-ouvriere.fr
<http://fo74.blogspot.fr>
Directeur de Publication : Alain COLLARD
Rédacteur en chef : Julian MARQUES

Retour sur le 1er Mai : l'UD au rendez-vous

Alors que la bataille électorale et médiatique quinquennale battait son plein, l'heure était au **rassemblement** à la Maison des Syndicats de Cran-Gevrier, où les camarades étaient conviés pour ce mardi **1er mai**, l'occasion d'une piqûre de rappel historique salutaire et d'un passage en revue des luttes en cours et des échéances à venir.

Au-delà de son statut officiel de « fête du travail », le 1er mai est surtout devenu, au fil des années et des rassemblements, un symbole international de la **revendication ouvrière**. Un parcours émaillé de drames parfois sanglants, comme nous l'a rappelé Stéphane Renaud, secrétaire adjoint de l'Union départementale, dont le récit nous emmena du Chicago du XIXe siècle jusqu'à l'après-guerre et la création d'un véritable jour férié

et rémunéré. Entre polémiques et récupérations diverses, nul doute que la cinquantaine de camarades présents a su apprécier l'Histoire et son éclairage nouveau en marge d'une actualité chargée.

C'est ensuite Alain Collard, secrétaire général de l'UD, qui a pris la parole pour revenir sur les valeurs fondatrices de Force Ouvrière : indépendance vis à vis des gouvernements, des partis, des patrons, des religions, liberté d'opinion, laïcité, solidarité nationale et internationale, notamment, qui doivent aider FO à poursuivre une lutte de longue haleine : limitations du droit de grève et des libertés syndicales ; austérité à l'échelle européenne ; recul de l'âge de la retraite... Les sujets ne manquent pas et promettent une rentrée 2012 mouvementée à no-

tre élu national, quel qu'il soit. Enfin, Alain Collard a invité l'ensemble des camarades et adhérents présents à participer de façon active à la campagne de FO en vue des futures **élections** dédiées aux **TPE**, dont les salariés nous sont d'autant plus proches dans notre quotidien qu'ils demeurent le plus souvent isolés des organisations syndicales. De quoi débattre de manière fraternelle autour du verre de l'amitié, conclusion logique de ce rassemblement annuel qui aura démontré, une fois de plus, que face à l'adversité, la motivation des travailleurs restait intact !



Actualités sociales

PSE à la FNAC, suite et fin : FO en 1ère ligne



Dans son communiqué du 18 juin, **FO-Relais** faisait part des conditions de l'accord signé par le syndicat avec la CFDT et la CFTC à l'issue d'une dernière négociation : outre une nette amélioration des mesures financières d'accompagnement, ce sont 6 postes de gestionnaires administratifs sur les 24 concernés qui seront maintenus pour répondre aux cas spécifiques de certains magasins.

Si l'on ne peut que se féliciter de cette ultime concession, le constat reste amer : plus de 300 postes restent concernés par le bien-nommé "plan de sauvegarde de l'emploi" annoncé mi-janvier, et auquel l'ensemble des syndicats s'étaient immédiatement opposé, citant au passage les **600 millions d'euros de dividende** générés ces 4 dernières années, et une réorganisation destructrice des services administratifs. Depuis, plusieurs expertises indépendantes mandatées par les CHSCT ont démontré sans équivoque la **dangerosité** des mesures affichées pour les conditions de travail des salariés, qu'ils soient cadres ou non, sans plus de réaction : ce n'est que devant la menace d'un conflit long et coûteux, face notamment à un **comité central d'entreprise** freinant des deux pieds, que la direction a accepté de revenir à la table des négociations pour un accord à minima... mais un accord tout de même.

Concernant le département, si la Fnac d'Annemasse est épargnée par la réorganisation (elle appartient à une entité différente), ce n'est pas le cas de la Fnac d'Annecy qui voit disparaître ses responsables ressources humaines, financier et communication, au profit d'une centralisation régionale. Trois interlocuteurs omniprésents à la fois pour les employés, sans garantie d'avoir toujours accès au soutien hiérarchique nécessaire à la gestion des problèmes quotidiens, et pour le personnel de direction restant, sur qui pèsera inévitablement le surcroît de travail. Sur la surface de vente le fatalisme demeure, mais une question reste à l'esprit : à qui le tour ?

L'avenir de l'enseigne s'assombrit d'année en année : si l'on soupçonne maintenant depuis un certain temps le groupe **PPR** de vouloir revendre à bon prix, une nouvelle vague de licenciement est toujours à craindre à l'horizon 2013, face à l'appétit financier du groupe et à l'absence de projet cohérent pour les magasins. Sans investissement conséquent ni volonté claire, nul doute que les prévisions désastreuses de la direction ne pourront que se vérifier dans le futur, sonnante ainsi le glas de la Fnac telle que nous la connaissons... et de ses salariés.

MON ENTREPRISE DOIT ASSURER.
PLUS FORTE LA PROTECTION DES SALARIÉS !

- Santé
- Prévoyance
- Épargne
- Retraite

DES FORMULES POUR TOUS LES SECTEURS ET TOUTES LES TAILLES D'ENTREPRISES

ADREA
mutuelle
PAYS DE SAVOIE
PLUS FORT POUR MOI

Nos conseillers spécialisés à votre écoute au 04 79 70 80 90

www.adrea-paysdesavoie.fr

TEFAL à RUMILLY : un patrimoine à protéger

La salle ressemble à un QG de campagne : entre les photos souvenirs et les tracts qui recouvrent les murs de la salle, on arrive à distinguer les plannings de réunion, pour le moins chargés. "Rien que pour cette semaine, une réunion par jour !" **Jean-Claude Petit**, délégué syndical à TEFAL et coordinateur FO au sein du groupe Seb, désigne du doigt une longue liste de dates. Il faut dire que le travail ne manque pas pour lui et son équipe, le site de **Rumilly** ne comptant pas moins de **1800 salariés**. Grâce notamment aux bons résultats enregistrés lors des dernières élections (36% des suffrages, dont 50% sur le premier collègue), l'équipe compte aujourd'hui 4 élus titulaires au comité d'entreprise, 5 en tant que délégués du personnel et 3 élus plus un représentant syndical au CH-SCT. Une équipe soudée et expérimentée, comme aime à le rappeler les camarades. "En 2004, on parlait de rien, et à la surprise générale on remporte les élections ! Il a fallu improviser..." Les rires fusent à l'évocation de ces souvenirs. De ces jours souvent difficiles, ils en ont tiré une précieuse expérience de la lutte syndicale et une détermination à toute épreuve. "Les plus jeunes nous prenaient pour des fous..."

Car il leur en faut, de l'énergie, pour défendre les salariés de l'un des derniers sites de production d'articles culinaires en Europe. Sur la sellette actuellement, la branche pesage : en 2011, la direction annonçait la **délocalisation** d'une partie de la production en Chine et sa conséquence directe, la disparition programmée d'une vingtaine d'emplois sur une centaine de personnes. Et si le reclassement progressif des salariés de la branche se poursuit aujourd'hui, c'est désormais l'ensemble du site de Rumilly qui voit s'assombrir

son avenir proche. Même si le groupe se porte bien (+6,4% en résultat net pour 2011), le spectre du plan social plane en permanence au-dessus des chaînes de production dont l'unique variable d'ajustement s'avère être... le personnel. "A Rumilly, l'effectif est partagé pour moitié entre la production et l'administratif, alors que l'on considère l'équilibre proche des 70/30 ! On embauche, oui, mais surtout dans le marketing..." De là à imaginer l'avenir de Tefal en France, il n'y a qu'un pas que ne démentiront pas les acquisitions récentes du groupe, tournées principalement vers les pays émergents et à **faible coût du travail**. Comme la société Supor, cotée à la bourse de Shangai, dont Seb possédait à fin 2011 plus de 70% du capital.

A FO, on s'interroge : "Personne à la direction du groupe ne semble capable de nous dire combien on emploie de personnes là-bas.. Personne ne s'inquiète non plus du transfert de technologie !" Leur crainte ? Que ces nouvelles usines à bas coût ne



Dossier

soient pas uniquement destinées au marché local...

Le téléphone sonne fréquemment, apportant son lot de nouvelles sur les actions et négociations en cours. Les syndicats ne chôment pas : on compte une trentaine d'accord signés, rien qu'en 2011. Et même si FO a gagné le respect de ses pairs et de la direction par ses luttes passées, les rapports restent tendus. "On essaye constamment de nous **discréditer** auprès des salariés, par la désinformation. D'autant que nous sommes absents chez les cadres". Actuellement en discussion sur les fameux Risques Psycho-Sociaux, le CHSCT et ses élus doivent par ailleurs faire face à la présence nouvelle d'un organisme "maison" appelé OPS : opération performance seb, destiné à évincer le travail de l'instance officielle. Construite en interne, cette officine a pour objectif l'amélioration de la productivité par la surveillance (exercée parfois par les salariés eux-mêmes !) sous couvert d'objectifs de facade comme la préservation de l'environnement ou la satisfaction client. Une tentative parmi d'autres de parasiter le travail des organisations syndicales...

Une camarade nous rejoint brièvement : ses collègues la désignent du regard. "En apprenant au détour d'un entretien sa procédure de licenciement suite à un accident du travail, on a réussi à tout arrêter ! Et aujourd'hui, elle nous a rejoint." A ce souvenir, les visages s'éclairent, fiers du travail accompli. On sait ici que la tâche est immense et que les temps à venir s'annoncent difficiles, mais qu'importe : des générations de travailleurs ont déjà foulé les usines de Rumilly, et tout sera fait pour que d'autres prennent la relève dans les meilleures conditions. "La question de **l'avenir** de nos enfants se pose. Pour ceux qui n'auront pas la chance de faire des études, où iront-ils travailler ?" A cette remarque, la direction a simplement haussé les épaules. Chez FO, une chose est certaine : la lutte se poursuit.

UNE IDEE MADE IN FRANCE

Le célèbre téflon est largement connu du grand public comme le symbole de la réussite de Tefal, mais son histoire commence quelques années avant : il a en réalité été inventé en 1938 aux Etats-Unis par les ingénieurs de Dupont de Nemours. C'est le français Marc GREGOIRE, ingénieur dans l'aéronautique, qui aura quelques années plus tard l'idée de l'associer à l'aluminium pour faciliter l'extraction de ses cannes à pêche de leur mandrin métallique ; et c'est sous l'impulsion de madame qu'il appliquera ensuite sa trouvaille à la première poêle anti-adhésive, dont le brevet fut déposé en 1954.

Devant le peu d'enthousiasme soulevé par son invention, il fabrique lui-même ses poêles, vendues dans la rue par des démonstateurs, et s'associe avec son ami Louis HARTMANN spécialiste du téflon pour créer l'entreprise en 1956. Cinq années plus tard, Jackie KENNEDY est photographiée une poêle TEFAL à la main : c'est le début d'un formidable succès qui fera de la société le premier fabricant français d'ustensiles de cuisine jusqu'à son rachat par le groupe SEB en 1968.

Quant à son implantation à Rumilly, elle fut à l'époque, en 1961, motivée à la fois par la nécessité de se rapprocher de son premier fournisseur d'aluminium (Péchiney) et celle de mettre en marche une nouvelle usine à proximité sur un terrain de 3000 m² disponible à proximité.

Depuis lors et jusqu'à aujourd'hui, la marque a fondé sa renommée sur une longue série d'innovations à la fois ingénieuses et pratiques, de l'allume-gaz à la crêpière électrique en passant par les casseroles empilables ou la poignée détachable, avec pour toile de fond une production basée en France.

LE CONSEIL GENERAL DE HAUTE-SAVOIE

Par Michaël Drieux, secrétaire FO

“Petit rappel en préambule : le Conseil Général se résume surtout à 3 compétences qui sont le social, la voirie, les collèges. Il y a d'autres domaines mais moindres comme le tourisme, l'agriculture ou l'environnement. Au sein du Conseil, il y a 34 élus répartis en arrondissements : Annecy, Bonneville, Saint Julien en Genevois et Thonon-les-Bains.

Les missions du Conseil Général sont les suivantes :

- L'action sociale, principal budget : action sociale et santé, protection de l'enfance, actions en faveur des personnes handicapées et des personnes âgées, insertion sociale.
- La voirie départementale et les transports : programmation et réalisation des routes, aménagement, entretien et déneigement des quelques 3000 km du réseau (plaine, intermédiaire, montagne), organisation du service des transports en commun interurbains.
- Les collèges publics : construction et fonctionnement à 100% des 48 collèges, organisation et financement des circuits de transport scolaire pour plus de 39000 élèves. Les autres domaines sont variés comme l'aménagement du territoire départemental, l'agriculture, économie, tourisme, culture, sport ou environnement en sont quelques exemples.
- Il est à noter que le département aide aussi les communes.

Ses **ressources** proviennent principalement de la fiscalité auprès des entreprises et des dotations de l'État. Il y a environ 2200 agents titulaires et stagiaires réparties en différentes filières : administrative (27,3%), médico-sociale(20%), technique (50.7%), culturelle(2%). Puis nous avons des non-titulaires : 200 agents auxiliaires pour les différents remplacement à effectuer (congés maternités, parentaux, maladie ou accident du travail), 191 assistants familiaux sont employés directement par la direction de la protection de l'enfance, 78 agents de déneigement, 31 contractuels (collaborateurs de cabinet, contrats, divers...), 26 contrats uniques d'insertion, 8 apprentis (chiffre au 1/12/2011). Il y a environ 64% de femmes au Conseil Général de Haute-Savoie.

Concernant **FO**, le bureau est composé de Martine FOUTREL, trésorière, Marc GHIROTTO, archiviste, et moi-même qui suis le secrétaire du syndicat. La section FO fut créée en 2008 alors qu'il n'existait qu'un seul syndicat ; nous sommes aujourd'hui 3ème en nombres d'élus avec la présence d'un titulaire et d'un suppléant dans chaque commission : CAP (commission administrative paritaire), CTP (commission technique paritaire), CHS (commission hygiène et sécurité).L'ambition du syndicat est de se développer et d'avoir le maximum d'adhérents mais aussi d'avoir des adhérents qui s'investissent pour le développement syndical et pour la défense des droits de chaque agent.

A l'heure actuelle, nos sujets de préoccupation sont multiples :

- L'individualisme des salariés progresse : c'est chacun pour soi, et cela rend notre travail difficile. Les conditions de travail se dégradent, les agents ont du mal à faire remonter les infos par crainte du supérieur hiérarchique et quand l'information remonte, souvent c'est déjà trop tard.

Vie des Syndicats

- Les salaires : il y a plus de 50% d'agents de catégorie C, le plus bas de la fonction publique et nous sommes dans un département où la vie est chère.

- Les retraites : les agents que nous rencontrons se demandent comment ils vont pouvoir travailler jusqu'à un âge avancé alors qu'ils sont déjà détruits physiquement et/ou moralement avec différents problèmes de santé... Ils ne sentent pas écoutés au sein du Conseil Général ; mais il est vrai qu'avec les différentes décentralisations, l'effectif du Conseil Général a explosé, notamment depuis 2008, avec du personnel d'État qui n'était pas forcément suivi médicalement comme il l'aurait fallu....

- Et bien sûr, le taux de syndicalisation qui reste relativement faible.

Il y a des **élections** qui sont prévues dans le courant de l'année 2014, toutes les fonctions publiques (Etat, Hospitalière, Territoriale), et aussi peut être avec une énième décentralisation des départements vers les régions donc à voir comment cela va changer, donc on est un peu dans l'expectative... Pour nos futurs combats, il risque d'y avoir encore une réforme des retraites (2013 ?), défense du statut, des horaires de travail, condition de travail...

Les salariés du public demeurent souvent l'objet de **critiques**, faisant d'eux-même de coûteux « privilégiés ». Nous pensons qu'au-delà des contre-vérités habituelles, il est important de conserver un service public de qualité, et nous invitons chacun à se poser la question suivante : quels coûts devrions-nous assumer si des actionnaires étaient aux commandes ?”

Remettre le **social**
au cœur de **l'entreprise**



Expertises économiques et sociales
auprès des comités d'entreprise



Chez SYNCEA, nous travaillons depuis vingt ans pour les élus de CE et uniquement pour eux. Notre mission commune est de veiller à ce que l'humain et le social restent au cœur de l'entreprise. Pour être toujours plus utiles au quotidien, nos experts-comptables, économistes, juristes et consultants en relations sociales mettent leurs compétences à votre service avec un objectif clair : la prise en compte de l'intérêt des salariés dans toutes les décisions concernant la marche de votre société ou de votre association.

BUREAUX DE LYON
47, rue Maurice FLANDIN
69003 LYON
Tél. : 04 72 13 23 30 – Fax : 04 72 13 23 36

SIÈGE SOCIAL
Tél. : 01 48 19 25 40

www.syncea.fr – info@syncea.fr

VOUS POUVEZ COMPTER AVEC NOUS !

INFORMATION ET VIE PRATIQUE

Notre feuille de route : défense des consommateurs et revendications locatives

Achat de biens – Les différents types de garantie

- * La garantie « constructeur »
- * La garantie dite « foyer »
- * L'extension de garantie proposée par le distributeur via un organisme.

La garantie « constructeur » ou garantie commerciale

Elle est de un à deux ans à compter de la date d'achat. Elle est automatique, mais il vaut mieux demander confirmation au vendeur.

La garantie dite « foyer »

C'est une nouvelle garantie qui couvre les pannes pouvant survenir sur l'ensemble des équipements. Les micro-ordinateurs, les téléphones mobiles en sont souvent exclus car ils ont une offre d'assurance spécifique par le distributeur ou l'opérateur mobile.

Ces garanties foyer ne sont pas vendues par les enseignes de distribution mais par les banques ou les assurances qui ont tendance à mettre ce nouveau service en option dans les contrats multirisque habitation.

L'extension de garantie : bonne solution pour avoir une garantie consolidée ou bon business pour les distributeurs ?

Cela dépend du coût de l'extension et des prestations qu'elle comporte, du type d'appareil et du modèle et de l'usage plus ou moins intensif que l'on prévoit d'en faire.

Avant de souscrire cette extension payante de garantie, il est important de bien lire les termes du contrat et vérifier que les pièces les plus coûteuses à remplacer sont bien prises en charge.



L'AFOC COMMUNIQUE

Logement social

L'AFOC a organisé sur le terrain des réunions d'information pour les locataires des HLM. La dernière réunion a eu lieu dans le parc HLM d'Amphion-les Bains où nous avons apposé 30 affiches et distribué 200 questionnaires sur les sujets suivants :

- * la température dans les appartements
- * la réception de la télévision
- * les places de stationnement
- * la propreté des entrées.

Quinze personnes environ ont répondu. Un certain nombre d'habitants étaient présents pour débattre avec nous sur les questions posées et par la même occasion, d'autres questions sont venues s'ajouter à la liste. Un débat enrichissant où nous avons découvert combien de problèmes peuvent rencontrer les locataires dans leur vie quotidienne.

Beaucoup ont déjà assisté à des réunions organisées par le bailleur, lesquelles sont souvent restées sans suite. Ils se sentent isolés et démunis face à un organisme qui ne semble pas les écouter.

L'AFOC fera une analyse sur les réponses recueillies et enverra un courrier à Haute Savoie Habitat pour dénoncer les anomalies que rencontrent les locataires de ce parc. Elle ne manquera pas de rendre une réponse à ceux qui ont rempli le questionnaire ou qui ont été présents à cette rencontre.

Le secrétaire de l'AFOC 74

François Garofalo

L'AFOC lance un appel à ceux qui ont la carte syndicale FO et à ceux qui ont la carte AFOC. Mesdames et Messieurs les syndiqués, savez-vous qu'en payant la carte FO vous êtes systématiquement adhérents à l'AFOC ? Aussi je vous suggère, dans le cadre de notre assemblée générale qui aura lieu au mois d'octobre, de venir nombreux pour donner votre point de vue.

L'AFOC est ouverte :
Lundi après-midi de 14 à 17 heures
Mercredi après-midi de 14 à 17 heures
Vendredi matin de 9 à 12 heures.

Nous recherchons : 1 personne pour assurer une permanence 1 fois par mois à THONON LES BAINS et 1 personne pour CLUSES. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du secrétaire de l'AFOC.

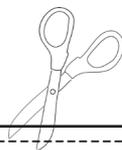
Formation syndicale : un droit à faire valoir

Du 18 au 22 Juin, se déroulait à l'Union départementale de Cran-Gevrier une session de formation syndicale interprofessionnelle ayant pour thème la **découverte** de l'activité syndicale, à laquelle participait une vingtaine d'adhérents de différents horizons. L'occasion pour nous de revenir sur le fonctionnement de ce type de stage proposé par l'UD et dont la demande est croissante.

Les habitudes ont la vie dure pour les salariés, face à des employeurs mieux informés, eux-mêmes syndiqués, et qui n'hésitent pas à user et abuser de leur autorité dans tous les domaines. La première étape consiste donc à appréhender le nouveau **rapport de force** dont les adhérents sont le fer de lance ; la seconde, à entrevoir l'ensemble des instances et outils desquels ils disposent pour l'exécution de leurs mandats : comité d'entreprise, délégués du personnel, CHSCT... avec bien sûr leurs équivalents pour les fonctionnaires, et toutes les subtilités que cela implique !

La formation se déroule sur une semaine complète, du lundi au vendredi, et visite trois thèmes principaux : les représentants du personnel, les structures et le fonctionnement de la **CGTFO**, et enfin son histoire, essentielle pour faire siens les principes du syndicat tel que nous le connaissons aujourd'hui.

La formation découverte s'adresse bien sûr en priorité aux nouveaux adhérents / mandatés, mais ne s'arrête pas là, puisque d'autres formations sont disponibles auprès de l'Union départementale : concernant les organismes de représentation ou sur des thèmes plus personnels (s'organiser, se développer, négocier, connaître ses droits, etc...). Il faut savoir en outre que tout salarié a **droit** sur sa demande à un ou plusieurs congés de formation syndicale dans la limite de douze jours par an ; il est rémunéré pendant la durée du stage (pour les entreprises de plus de dix salariés, ou pour les formations CE / CHSCT) ou peut-être financé en partie par l'Union départementale. Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à vos délégués syndicaux ou directement à l'Union départementale, qui vous communiquera le programme des formations disponibles et celles en préparation.



Adresse des Unions Locales :

ANNECY

UL FO, 12 rue de la république 74000 Annecy
04 50 45 23 76

ANNEMASSE

UL FO, 7 rue du Môle 74100 Annemasse
04 50 95 67 37

CLUSES

UL FO, 7 rue Paul Verlaine 74300 Cluses
04 50 18 20 18

Permanences :

AFOC : 04 50 67 40 22

Perm. lundi et mercredi 14h/17h, vendredi 9h/12h

Retraités :

Les premiers jeudi de chaque mois à l'UD 9h/12h

Juridique :

A l'UD sur rendez-vous (04 50 67 40 15)

Syndicats à l'UD :

*Action sociale : mardi 9h/12h

*Bâtiment : vendredi 14h/17h

*Commerce : mardi, mercredi et jeudi 9h/12h,
vendredi 14h/17h

*Conseil général : tous les jeudis

Syndicats à l'UL d'Annecy :

*La Poste : tous les jours 9h/12 et 14h/17h

*Enseignement : le mercredi de 14h à 17h
et au 06 80 94 45 85

Bulletin d'adhésion

NOM	Prénom
Entreprise	Téléphone pro
Profession	
Code APE	
Adresse personnelle	
Téléphone personnel	
Email	

A retourner à : UD FO Haute-Savoie, 29 rue de la Crête 74960 CRAN-GEVRIER